

EPE - Algérie Télécom – Spa
Direction Générale
NIF: 000216001808337
Direction Des Achats Et De La Logistique

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 20/AT/DAL/2018

Un Avis d'Appel d'Offres National Restreint est lancé pour :

**ACQUISITION DES PARA-GLACES, POUR LA PROTECTION
DES ANTENNES PARABOLIQUES.**

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

Cet appel d'offres est destiné aux fabricants ou représentants agréés dans le domaine de fabrication métallique et disposant de moyens en adéquation avec le volume et l'objet de l'appel d'offres.

Le soumissionnaire doit obligatoirement joindre l'attestation de fabricant.

Le représentant des sociétés intéressées peut se présenter, muni d'une demande établie sur papier en-tête le désignant nommément et du cachet de l'entreprise à l'adresse ci-après :

Direction Générale d'Algérie Télécom
Direction des Achats et de la Logistique
Département Elaboration des Cahiers des Charges et Contrats
Service Appel d'Offres
Route Nationale n°5 cinq maisons Mohammadia
- Alger – Algérie

Pour retirer le dossier nécessaire à la présentation des offres, contre paiement de la somme de dix mille dinars algériens (10.000,00 DA) non remboursable. Le paiement se fera auprès de la BNA. Agence 648 El Mohammadia (Direction générale d'Algérie Télécom).

Compte en dinars N°001 00648 0300 000 001/42.

Les offres doivent être composées :

1. D'une offre technique insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre Technique ».
2. D'une offre financière insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre Financière ».
3. D'une caution de soumission bancaire dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « caution de soumission »

Ces Trois (03) enveloppes seront placées dans une enveloppe principale qui devra être anonyme, et ne devra porter que la mention suivante :



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 20/AT/DAL/2018
ACQUISITION DES PARA-GLACES, POUR LA PROTECTION
DES ANTENNES PARABOLIQUES
D'ALGERIE TELECOM
« Soumission à ne pas ouvrir »

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **Quarante cinq (45) jours** à 12H00 à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 mn à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **Cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

